

alors qu'il était secrétaire d'État aient eu beaucoup de poids dans l'esprit des Canadiens qui connaissent tant soit peu l'ancien secrétaire d'État. Je ne crois pas que les accusations portées contre le secrétaire d'État actuel, l'honorable Dean Acheson, nous inquiètent outre mesure à son sujet. Mais, je le répète, il y a certes des Canadiens qui croient que l'attitude énergique, la loi du cadenas et autres mesures du genre constituent la ligne de conduite à adopter. Peut-être ont-ils raison. Cependant, jusqu'ici, les méthodes que nous avons suivies ont coïncidé avec ce qui nous semble un ralentissement de l'activité communiste. C'est un sujet que nous devons tous fréquemment traiter. J'en parlais à Windsor (Ontario) en mars 1949. J'ai alors cité le *Globe and Mail* parce que j'avais déclaré qu'à mon avis la question n'en est pas une de parti politique, mais plutôt une question au sujet de laquelle il y a divergence d'opinion parmi les Canadiens, indépendamment de toute allégeance politique. J'ai cité un article du *Globe and Mail* qui se lit comme suit:

La question de savoir comment affronter la menace à la liberté que constitue le communisme se présente sous deux aspects au Canada comme dans les autres pays libres. La moitié de la tâche consiste à enrayer l'agression soviétique et l'autre, à réprimer l'influence du communisme au pays. Le Pacte de l'Atlantique-Nord constitue la réponse évidente au premier problème. Il est plus difficile de trouver la meilleure façon de régler le second.

Fin de la citation. Puis, je me suis exprimé dans les termes suivants:

II...

C'est-à-dire le *Globe and Mail*.

...ne prétend pas avoir trouvé une solution définitive, mais il formule une déclaration que je puis lire également sans me scandaliser.

Et j'ai cité le paragraphe suivant:

Toute loi qui ne fait qu'interdire le communisme en tant que tel est mauvaise, mais on ne saurait rien reprocher à une loi qui définirait les opinions et les discours que la collectivité ne tolérera pas. Récemment, les chefs communistes de France, d'Italie et d'autres pays ont déclaré, explicitement ou implicitement, qu'advenant une guerre leurs tenants auraient le devoir de travailler et de combattre pour l'Union soviétique.

Puis j'ai ajouté:

A ce point de vue, je souscris sans réserve. Si l'on tenait ces propos ou si l'on essayait d'agir selon ces principes au Canada, ce serait là une conduite assimilable à la trahison contre laquelle nous avons, pour nous protéger, beaucoup de lois qui ne manquent pas de dispositions énergiques permettant d'empêcher que de tels actes se produisent ici. Par contre, la sorte de loi qu'on insère dans les statuts pour ensuite l'y oublier ne me dit rien qui vaille. Ce n'est pas ainsi qu'on maintient le respect de la loi dans un pays libre.

J'ai alors exposé la même thèse, selon laquelle le meilleur antidote au progrès du

[Le très hon. M. St-Laurent.]

communisme serait de faire fonctionner parfaitement nos institutions libres, d'une façon qui assurât le bonheur à tous les secteurs de la population. J'ai récemment repris cette thèse à Toronto, en citant, à propos de la façon d'éviter une guerre ouverte, un paragraphe de M. Vannevar Bush, dont voici le texte:

Nous éviterons la guerre, si nous ne perdons rien de notre force. Nous pourrions l'éviter si, tenant compte de toutes les réalités, nous nous décidons, avec suffisamment d'esprit de suite, à travailler dans ce sens. Nous l'éviterons, si nous apprenons à faire fonctionner véritablement notre régime démocratique. Nous pourrions l'éviter à tout jamais car, si la puissance des peuples libres permet de la prévenir pour la durée d'une génération, cette même puissance pourra donner naissance à un monde nouveau où les grandes guerres seront devenues impossibles. La réalisation de ce but nous impose une épreuve plus ardue qu'aucune de celles dont nous ayons été jusqu'ici chargés. On verra désormais si nous sommes vraiment sincères quand nous prétendons que nous croyons en la dignité et en la liberté humaines, si nous pouvons effectivement faire taire notre égoïsme et nos petits intérêts, et mettre à profit notre énorme potentiel de puissance afin d'assurer le fonctionnement efficace de notre mode de vie, au bénéfice de la collectivité tout entière.

Il n'est sans doute personne ici qui ne fasse écho à cette manifestation de confiance, ou qui ne soit d'accord avec la méthode jugée indispensable pour la motiver.

Je n'ennuierai pas davantage mes collègues en citant mes propres discours; nombreux sont ceux d'entre eux qui en ont d'ailleurs prononcé dans le même sens.

Faisons en sorte que la démocratie fonctionne, de façon qu'il ne soit guère personne qui n'en tire un avantage quelconque et que tous veuillent la conserver et la défendre, sachant que c'est un régime qui vaut plus que le communisme en ce qui a trait non seulement aux réalisations de celui-ci, mais même encore à ses promesses.

Il faut que nous conservions un juste équilibre entre les droits de l'individu et le mal qu'il peut faire à la société. Je serais toutefois désolé de voir une opinion assimilée à un crime, à moins qu'en défendant cette opinion on n'en arrive, dans ses gestes, à menacer la sécurité même de l'État.

M. Angus MacInnis (Vancouver-Est): J'imagine que la plupart des députés à la Chambre partagent une bonne partie des idées qu'a exposées le chef de l'opposition (M. Drew) avant de présenter sa motion à la fin de son discours. Mais je serais bien peiné si la majorité ou même la petite minorité des membres de la Chambre appuyaient sa motion, laquelle, à l'examen, me semble d'une portée extrêmement vaste. Si elle donnait lieu à l'adoption d'une mesure législative, l'interprétation qu'en feraient ceux qui